

**ARRÊTÉ PORTANT
COMPOSITION D'UN JURY**

LE DOYEN DE LA FACULTE DE SANTE SORBONNE UNIVERSITE

- Vu** le code de l'éducation et notamment l'article L.631-1;
- Vu** la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
- Vu** le décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;
- Vu** l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;
- Vu** l'arrêté du 8 janvier 2024 de la Présidente de Sorbonne Université portant délégation de signature à M. Bruno RIOU, doyen de la faculté de Santé Sorbonne Université.

ARRÊTE

Article 1 : Il est créé un jury en charge de l'examen des demandes d'admission au sein du parcours de Licence d'Accès Santé (LAS) dans les filières de santé au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Article 2 : Il est chargé de l'examen des épreuves orales de Licence d'Accès Santé (LAS) au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Le jury est présidé par **Mme Charlotte LUSSEY**, PU-PH.

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

Juré	Qualité
Mme Charlotte LUSSEY	Sorbonne Université – Présidente jury
M. Jean-Marc LACORTE	Sorbonne Université – filière médecine
M. Bruno MILLET	Sorbonne Université – filière médecine
M. Laurent GARDERET	Sorbonne Université – filière médecine
M. Alain LORENZO	Sorbonne Université – filière médecine
Mme Karine DEMUTH-LABOUZ	Université Paris-Saclay – filière pharmacie
M. Olivier PROVOT	Université Paris-Saclay – filière pharmacie
Mme Mariana VARNA-PANNEREC	Université Paris-Saclay – filière pharmacie
Mme Élisabeth BUGNARD	Université Paris-Saclay – filière pharmacie
Mme Renata KOZYRAKI	Université Paris Cité – filière Odontologie
Mme Sophia HOUARI	Université Paris Cité – filière Odontologie
M. Ashley LEBEL	Université Paris Cité – filière Odontologie
M. Pascal GARREC	Université Paris Cité – filière Odontologie
Mme Michèle RIVIERE	Sorbonne Université – Filière maïeutique
Mme Priscille SAUVEGRAIN	Sorbonne Université – Filière maïeutique
Mme Laurence PLOQUIN	AP-HP Tenon – Filière maïeutique
Mme Bénédicte COULM	AP-HP Trousseau – Filière maïeutique
M. Philippe MAKSUD	Sorbonne Université – faculté de santé
M. Romain COHEN	Sorbonne Université – faculté de santé
M. Jean-Michel DAVAINÉ	Sorbonne Université – faculté de santé
M. Tim ULINSKI	Sorbonne Université – faculté de santé
Mme Alexandra QUILHAC	Sorbonne Université – faculté des sciences et ingénierie
Mme Marie-Noëlle FIAMMA	Sorbonne Université – faculté des sciences et ingénierie
Mme Marianne RENNER	Sorbonne Université – faculté des sciences et ingénierie
Mme Sylvia SOARES	Sorbonne Université – faculté des sciences et ingénierie

Mme Anne LEPOITTEVIN	Sorbonne Université – faculté des lettres
Mme Amélie HOBLINGRE	Sorbonne Université – faculté des lettres
Mme Pénélope LAURENT	Sorbonne Université – faculté des lettres
Mme Sandrine ARAGON	Sorbonne Université – faculté des lettres
M. Stephane MIGLIERINA	Sorbonne Université – faculté des lettres
Mme Sylvaine REB-GOMBEAUD	Sorbonne Université – faculté des lettres
M. Marc Davenne	Sorbonne Université – faculté des sciences et ingénierie
M. ELIAS EL-HABR	Sorbonne Université – faculté des sciences et ingénierie
Mme Cécile GHANDER	Personnalité extérieure
Mme Najet CHAREF	Personnalité extérieure
Mme Morgane FAURE	Personnalité extérieure
M. Christophe CRACCO	Personnalité extérieure

Article 4 : Les sous-jurys sont organisés comme suit :

- Présentation du projet professionnel (PPP)

Sous-jury 1	Sous-jury 2	Sous-jury 3	Sous-jury 4
Jean-Marc LACORTE	Bruno MILLET	Laurent GARDERET	Alain LORENZO
Karine DEMUTH-LABOUZE	Olivier PROVOT	Mariana VARNA-PANNEREC	Elisabeth BUGNARD
Renata KOZYRAKI	Sophia HOUARI	Ashley LEBEL	Pascal GARREC
Michèle RIVIERE	Priscille SAUVEGRAIN	Laurence PLOQUIN	Bénédicte COULM

- Présentation la licence en 180 secondes

Sous-jury 1	Sous-jury 2	Sous-jury 3	Sous-jury 4
Philippe MAKSUD	Romain COHEN	Jean-Michel DAVAINÉ	Tim ULINSKI
Alexandra QUILHAC	Marie-Noëlle FIAMMA	Marianne RENNÉ	Sylvia SOARES
Anne LEPOITTEVIN	Amélie HOBLINGRE	Penelope LAURENT	Sandrine ARAGON
Cécile GHANDER	Najet CHAREF	Morgane FAURE	Christophe CRACCO
Stephane MIGLIERINA	Sylvaine REB-GOMBEAUD	Marc DAVENNE	Elias EL-HABR

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de sa présidente.

Article 5 : Le directeur général de la faculté de santé Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris, le 4 mars 2024.

Pr Bruno RIOU



Doyen de la faculté de Santé
Sorbonne Université